

3.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-319965-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 23 octobre 2023

Publié le 24 octobre 2023

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 09 OCTOBRE 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Doriane BECUE donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Julien GOKEL, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à François-Xavier CADART, Simon JAMELIN donne pouvoir à Laurent PERIN, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Christian POIRET, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Pierre-Michel BERNARD, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour une manifestation touristique

Vu le rapport DTT/2023/316

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à la majorité:

- d'attribuer à l'association « Deprez Organisation » une subvention exceptionnelle de 8 000 €, pour l'organisation du 34^{ème} meeting aérien les 28, 29 et 30 juillet 2023 à Prouvy ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP001 du budget départemental 2023.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 33.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Vote intervenu à 19 h 34.

Au moment du vote, 46 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 24

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	64 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Madame BAILLEUL et Madame DECODTS, non inscrites)
Contre :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Budget Prévisionnel Meeting Aérien Prouvy			
Année 2023			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60-Achats		70-vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Matériaux. Matériels. Divers	8 800,00 €	Entrée	- €
Marchandises	15 000,00 €	Vente de produits	18 700,00 €
Prestations	15 000,00 €	Publicité (bâche kalico)	5 000,00 €
hébergements	9 800,00 €	Stands Exposants	3 500,00 €
Frais administratifs	3 700,00 €		
61-Services extérieurs		74- Subvention d'exploitation	
Locations	28 700,00 €	Etat : préciser de(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation	5 100,00 €	- Agence nationale des sports	5 000,00 €
Assurance	8 680,00 €	Région(s) :	
Documentation + Communication	7 000,00 €	Haut de France	20 000,00 €
		Département(s) :	
62-Autres services extérieurs		Département du Nord	30 000,00 €
Rémunération intermédiaires et honoraires	7 000,00 €	Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicités, publication	7 220,00 €	-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres	200,00 €	Prouvy	5 000,00 €
Secours	9 000,00 €		
Sécurité	22 000,00 €	Organismes sociaux détailler :	
63-Impôts et taxes		Valenciennes métropole	10 000,00 €
Impôts et taxes sur éménagement		Porte du Hainaut	5 000,00 €
Autres impôts et taxes		Fond européens	
64-Charges de personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées (stands pagodes)	45 000,00 €
Autres charges de personnel		75-Autres produits de gestion courante	
65-Autre charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
		76-Produits financiers	
66-Charges financières		77-Produits exceptionnels	
67-Charges exceptionnelle		78-reprises sur amortissements et provisions	
68-Dotation aux amortissement			
CHARGES INDIRECTE REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRE AFFECTEES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	147 200,00 €	TOTAL PRODUITS	147 200,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86-emploi des contributions volontaires en nature		87-Contribution volontaire en nature	
860- Securs en nature		870-Bénévolat	
861-mise a disposition gratuite de biens et services		871-Prestations en nature	
862-Prestations			
864-personnel bénévoles		875-Dons en nature	
TOTAL	147 200,00 €	TOTAL	147 200,00 €

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour une manifestation touristique

L'association « Deprez Organisation » a organisé le 34^{ème} meeting aérien de Prouvy les 28, 29 et 30 juillet 2023 sur l'aéroport Charles Nungesser à Prouvy. Ce meeting, inscrit depuis de longues années dans le paysage des animations valenciennes de grande ampleur, a pour objectif de promouvoir l'aéronautique en présentant certaines prestations aériennes sur le territoire.

Ce rassemblement est gratuit et permet à tous de venir découvrir l'aéronautique dans l'intégralité des domaines. Il attire chaque année plus de 90 000 personnes.

Le programme de ces journées comprenait des démonstrations aéronautiques, des rencontres avec les pilotes, la présence de patrouilles aéronautiques (Armée de l'air, Armée de Terre, Marine, patrouilles étrangères et aussi patrouilles privées), des rencontres avec des grandes entreprises aéronautiques du Valenciennois partenaires de l'évènement, ces entreprises étant, de manière régulière, à la recherche de personnel qualifié.

Le budget prévisionnel, joint en annexe 1, s'établit à 147 200 € avec une sollicitation au Département d'un financement de 30 000 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer à l'association « Deprez Organisation » une subvention exceptionnelle de 8 000 €, pour l'organisation du 34^{ème} meeting aérien les 28, 29 et 30 juillet 2023 à Prouvy ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP001 du budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23002OP001	23002E15	40 000,00	26 127,00	8 000,00

Sébastien SEGUIN
Vice-Président